



SELARL LEGAT CONSEILS

S.E.L.A.R.L. DE COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

2, Avenue de la Gare - B.P. 15 - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE

Recouvrement – Constats – Ventes aux Enchères – Gestion locative

VENTE AUX ENCHERES

Mardi 16 avril 2024

10 h 00

Visite à partir de 09 h 00

Lieu de la vente :

(anciennement Bar)

12 place de l'Hôtel de Ville

18230 SAINT DOULCHARD

L.J. SAS LE FORUM

(SCP SAULNIER-PONROY)



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les lots seront annoncés et adjugés dans l'ordre de référencement du catalogue

La vente sera faite au comptant.

Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères de 14,28 % TTC. Les lots sont vendus en l'état. L'exposition préalable permettant de contrôler l'état des lots, aucune réclamation ne sera admise après la vente. Le dernier enchérisseur sera considéré comme adjudicataire responsable du paiement. Il devra déclarer à l'huissier vendeur son identité et son adresse. Si l'enchérisseur agit pour le compte d'autrui, il devra présenter un document d'identité, un mandat pour agir et les documents identifiant son mandataire. Les lots ne seront délivrés aux adjudicataires qu'après encaissement du règlement.

Le règlement pourra s'effectuer :

- en espèces selon les limites imposées par la législation en vigueur soit 1.000 euros*
- par virement bancaire*
- par carte bancaire*

GARANTIES

Le Commissaire de justice se réserve la possibilité de rectifier les désignations du catalogue. Ces rectifications seront annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

DELIVRANCE DES LOTS

Le retrait des objets est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après encaissement du règlement des lots achetés. L'acheteur devra émarger le bordereau de remise des lots avant son départ.

Les objets pourront être retirés sur place après la clôture de la vente et sur rendez-vous. Aucun objet ne pourra être emporté pendant l'opération de vente.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'huissier de justice vendeur décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

VENTE AUX ENCHERES

16 AVRIL 2024

1	LOT VERRES PUBLICITAIRES
2	LOT CARTONS VERRES PUBLICITAIRES
3	LOT PLATEAUX ET PLATEAUX DE JEU
4	LOT CARTONS TASSES A CAFE
5	VITRINE REFRIGEREE A BOISSONS
6	LAVE VERRES
7	VITRINE REFRIGEREE TROIS PORTES
8	VITRINE REFRIGEREE TROIS PORTES
9	PETITE ARMOIRE A BOISSONS REFRIGEREE
10	CAISSE ENREGISTREUSE + TEL+ DETECTEUR FAUX BILLETS
11	MACHINE A GLACONS
12	DIX CHAISES DE BAR
13	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
14	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
15	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
16	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
17	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
18	LOT DE 2 TABLES DEUX PERSONNES
19	LOT DE 8 CHAISES
20	LOT DE 8 CHAISES
21	LOT DE 8 CHAISES
22	LOT DE 8 CHAISES
23	LOT DE 8 CHAISES
24	LOT DE 8 CHAISES
25	LOT DE 8 CHAISES
26	LOT DE 4 CHAISES
27	LOT DE 2 BANQUETTES + TABLE 4 PERSONNES
28	LOT DE 2 BANQUETTES + TABLE 4 PERSONNES

29	LOT DE 2 BANQUETTES + TABLE 4 PERSONNES
30	LOT DE 2 TABLES QUATRE PERSONNES
31	LOT DE 2 TABLES QUATRE PERSONNES
32	LOT DE 2 TABLES QUATRE PERSONNES
33	LOT DE 2 TABLES QUATRE PERSONNES
34	LOT DE 2 TABLES QUATRE PERSONNES
35	ENSEMBLE MOBILIER TERRASSE (TABLES ET CHAISES)
36	5 DESSUS TABLE DE POKER A POSER
37	UN TELEVISEUR "LG"
38	ARMOIRE METALLIQUE BASSE
39	ARMOIRE METALLIQUE BASSE
40	UN COFFRE FORT "FICHET"
41	UN SYSTÈME D'ALARME "THOMSON"
42	LOT DE 18 RIDEAUX ET TRINGLES
43	LICENCE IV





























